

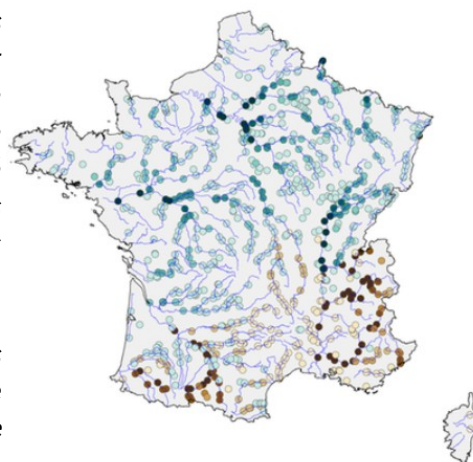
ACTION PRIORITAIRE 2025 : SOBRIÉTÉ HYDRIQUE»

Sens de l'action : Réglementer et contrôler les sites à enjeux « eau » en ayant une approche intégrée portant sur la la bonne connaissance des prélèvement, la sobriété des usages et leur mobilisation en période de sécheresse

**34 sites
mobilisés**

Contexte (régional) : La ressource en eau montre depuis plusieurs années des signes de fragilité, dans un contexte de changement climatique. D'ici 2050 les scientifiques prévoient en France une diminution des débits des cours d'eau de 10% à 40%, une augmentation des événements extrêmes en fréquence et en intensité (sécheresses, inondations...) et des déficits pluviométriques conduisant à des étiages sévères et des modifications hydrologiques radicales.

L'Occitanie est identifiée comme la zone dans laquelle les débits en été seront les plus touchés. Les industriels comme tous les autres usagers de l'eau doivent participer au plan pour une gestion résiliente et concertée de l'eau en contribuant notamment à l'objectif de réduire de 10 % les prélèvements à l'horizon 2030.



Bilan :

La déclinaison de cette action s'articule autour de deux axes principaux :

- **le contrôle terrain** : inspections dédiées à la vérification des dispositions sécheresse et à l'usage sobre de la ressource,
- **le cadre juridique** : révision des arrêtés préfectoraux encadrant les prélèvements et l'utilisation de l'eau sur les sites.

A ce jour, **34 sites** ont fait l'objet d'une action de l'inspection.

**29
inspections**

La **mobilisation** des inspecteurs avec la réalisation de visite d'inspection est forte (29 inspections) et permet via la pression de contrôle de sensibiliser et d'impulser une mise en action des industriels. Toutefois, il convient de noter

que le cadre réglementaire notamment sur l'aspect sobriété est très général et donc peu contraignant. Ainsi, **peu de non conformités sont constatées.**

Depuis 2019, **plusieurs dizaines de sites** ont fait l'objet d'une **révision des volumes autorisés.**